Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 29 (1983)

Heft: 5

Rubrik: Chronique : Georges Plomb

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chronique

Georges Plomb

Alerte au chômage
Deux grosses injections contre la crise

*27 828 chômeurs complets, 68 807 chômeurs partiels, ça suffit. Le Conseil fédéral met son plan de relance de l'économie helvétique sur orbite. Les Chambres viennent de donner leur bénédiction à une première injection de près d'un milliard de francs suisses. Elle nourrira plus de deux milliards d'investissements. Il s'agit de mesures immédiates. Mais une seconde injection de 400 millions de francs en gros se prépare. Ses effets seront de plus longue durée. Son but est de muscler les régions les plus fragiles et de catapulter la capacité d'innovation des capitaines d'industrie. La Suisse — face à la récession — bouge enfin *.*

** Les chiffres de chômage sont de février 1983.*

Est-ce beaucoup, 27 828 chômeurs complets ? En comparaison internationale, non. Cela ne fait « que » 0,9 % de chômage. Pour la Suisse, oui. C'est une cote d'alerte.

Grands vainqueurs : les militaires

Détail aggravant : le produit intérieur brut s'est affaissé en 1982. De 1,3 % pour l'ensemble de l'année. Mais de 2,5 % au troisième trimestre, de 2,4 % au quatrième. Certains chiffres du début 1983 laissent espérer un rétablissement. Toutefois rien n'est garanti. Il fallait donc réagir.

L'armement, le logement, les chemins de fer privés et l'industrie d'exportation — plus, dans une moins grande mesure, l'aide au Tiers Monde — sont les grands bénéficiaires de la première injection. L'armement surtout. A lui seul, il se taille 272 millions de francs de commandes nouvelles. On y trouve des appareils de conduite de tir (pour le groupe Bührle-Contraves), des fusées d'obus d'artillerie (pour la maison Dixi du Locle) et des réservoirs pour avions. Le département militaire fédéral — qui se préparait de longue date — réalise le plus joli coup de la relance. La gauche a un peu grogné — mais n'a pas dit « non ».

Oui, mais cette première injection d'un milliard de francs suisses présente un défaut. Elle risque de revenir vers les régions les plus fortes du pays. Le triangle Berne-Bâle-Zurich — qui n'est pas le plus à plaindre — pourrait recevoir le gros paquet. En revanche, les zones les plus touchées, celles de l'arc jurassien en détresse, menacent de n'en recueillir que les miettes. Il y a bien cette commande à la maison Dixi du Locle (dans les Montagnes neuchâteloises). Il y a bien eu une adjonction pour le contournement ferroviaire et routier du village de Soyhières (dans le canton du Jura). Mais la première injection de la relance n'est pas faite pour çà. Elle est globale. Petite consolation : le Conseil fédéral promet de faire ce qu'il peut pour en favoriser la plus équitable répartition.

Trois coups d'épaule aux régions

Tout autre chose avec la seconde injection — de 400 millions de francs — en préparation : elle vise les régions déprimées, mais aussi l'aide à l'innovation. Avant de foncer, la Berne fédérale l'a soumise à la consultation des cantons et des organisations économiques. Ce n'est qu'après qu'elle en fera un projet ferme. Si tout va bien, les Chambres pourraient en trancher en octobre.

Aide aux régions dépressives d'abord. Là, le Département fédéral de l'Économie publique — qui mène le jeu — veut frapper trois coups.

Premier coup : extension de l'aide fédérale aux régions dont l'économie est menacée. C'est l'« arrêté Bonny » — du nom de son principal créateur Jean-Pierre Bonny, directeur de l'Office fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail (OFIAMT). Son but est de diversifier l'économie des régions à monoculture industrielle — horlogère ou textile. Proposition est faite d'augmenter les cautionnements pour les investissements touchant des projets de grande importance (du tiers aux deux tiers) et la prise en charge des intérêts pour les projets à haut risque (dix ans au lieu de six). Il s'y ajoutera des aides aux organes régionaux et cantonaux de consultation économique. L'arrêté Bonny vise avant tout l'arc jurassien. Les cantons de Neuchâtel et du Jura, les Juras bernois et vaudois sont notamment dans son collimateur.

Alpins plus fort que Jurassiens

Deuxième coup : extension de la loi sur les investissements dans les régions de montagne. C'est la L.I.M. L'actuel fonds de roulement de 500 millions de francs serait augmenté de 300 nouveaux millions. L'aide pourra s'étendre aux achats de terrains industriels, aux investissements favorisant l'emploi. La L.I.M. vise les régions jurassiennes et alpines. Mais les régions alpines — depuis quelques années — résistent mieux à la crise que les régions jurassiennes. Peut-être parce que l'économie des premières est plus diversifiée que celle des secondes. Peut-être parce que le tourisme est devenu un meilleur moteur que l'horlogerie.

Troisième coup : création à OFIAMT — à l'essai pour cinq ans — d'un service d'information pour le développement et l'implantation industriels. Il fera dans les Etats étrangers de la promotion pour des investissements chez nous. Il collaborera avec les Chambres suisses de commerce.

Aide à l'innovation
Petits patrons contre ?

Aide à l'innovation économique ensuite. Il s'agit de quelque chose de totalement nouveau. Le département fédéral de l'Economie propose une garantie contre les risques de l'innovation. Pour la faire démarrer, la Confédération accordera 100 millions de francs. Mais, à long terme, le système devra s'équilibrer tout seul. Il vise d'abord les petites et moyennes entreprises manquant de capitaux. L'idée est de favoriser la fabrication de produits nouveaux. L'aide pourra couvrir jusqu'à 85 % des coûts de réalisation de l'innovation. Puis, si ça marche, l'entreprise aidée rendra plus tard une partie de l'aide.

Face à Furgler

Affaire gagnée ? L'aide aux régions, peut-être que oui. L'aide à l'innovation peut-être que non. Là, l'opposition est forte. Détail désopilant, elle vient de celles que l'on veut sauver : les petites et moyennes entreprises. L'Union suisse des Arts et Métiers — leur porte-parole numéro un — y voit une sorte d'étatisation rampante. Mais elle n'est pas sûre de l'emporter. Le plan de relance — aide à l'innovation comprise — est sorti d'un projet commun des quatre grands partis gouvernementaux : radical, socialiste, démocrate-chrétien et démocrate du centre. Et puis, c'est désormais Kurt Furgler — peut-être le plus éblouissant des Conseillers fédéraux — qui tient le département-clé de l'Economie. Kurt Furgler, au moins au Parlement, ne perd pas souvent.

Georges Plomb